



SAINT-CYR INFO N°XXII

EDITION NOVEMBRE 2013

EDITORIAL	2
INFORMATIONS DE LA MAIRIE	3
LA RESIDENCE ELISABETH MAUPOIL	4
TRAVAUX	8
VIE PRATIQUE	10
CARNET ROSE	10
LE CHATEAU	11
ASSOCIATIONS.	13
INFORMATIONS DIVERSES	14
CROSS DE L'ECOLE	15
COMMENT CONTACTER	16



La commission d'information attend vos suggestions et réactions au fil des parutions du Saint-Cyr-Info, afin de nous aider à mieux répondre à vos attentes, aussi sont-elles les bienvenues. La boîte aux lettres de la mairie est à votre disposition ainsi que l'adresse Email.

Editorial

En cette fin d'année 2013, nous vous adressons le bulletin municipal pour, comme à chaque parution, vous informer de ce qui se passe dans le village, des décisions du conseil municipal. Il sert aussi de relais à des informations plus générales qui sont susceptibles de vous intéresser.

L'équipe actuelle que j'ai le plaisir et l'honneur de diriger est en fin de mandat. Chacun de ses membres a beaucoup donné pour le village et ce, en fonction de ses moyens, de ses compétences et de ses disponibilités. Je les remercie de leur persévérance, de leur soutien et de la qualité de leur engagement.

Il y a ce qui se voit et ce qui ne se voit pas mais demande également beaucoup de temps et d'implication. Il y a le terrain et les travaux, il y a aussi l'administration et la gestion quotidienne, le suivi du personnel, la représentation de la commune auprès des syndicats et de la nouvelle communauté de communes, la rédaction du bulletin par exemple.

Je remercie les membres du CCAS, quatre d'entre eux ne sont pas conseillers municipaux, pour leur présence constante, leurs idées pour faire vivre année après année ce comité auprès des jeunes et des moins jeunes.

Je ne ferai pas un rappel des réalisations que vous avez pu constater au fil des années. Nous nous sommes efforcés d'œuvrer dans l'intérêt général, un mot bien galvaudé mais auquel je tiens particulièrement. Bien évidemment nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes, ni réaliser tous les projets. Il faut du temps et surtout le nerf de la guerre : l'argent. Il reste beaucoup à faire.

Rechercher les subventions qui se réduisent comme peau de chagrin, gérer au mieux pour ne pas trop endetter la commune et maîtriser les impôts locaux que nous n'avons pas augmentés encore cette année est une exigence de chaque instant.

Une de mes priorités est l'école, nous avons 47 enfants de quelques mois à 12 ans. Les habitants de Saint Cyr font un effort financier particulier en assurant la charge de deux classes et d'une cantine pour 231 habitants. Mais c'est aussi la vie du village qui serait bien triste sans les cris des enfants qui résonnent à la récréation !

Nous avons 51 personnes de plus de 65 ans dont nos trois doyennes de 93 ans. L'air de notre village est vivifiant, il y fait bon vivre.

Chacun d'entre vous est important et mérite l'attention et la considération. Toutefois, la vie en société implique des règles à respecter et c'est aussi le rôle du maire de les faire respecter. Ce n'est pas toujours facile à faire comprendre lorsque la réponse ne va pas dans le sens souhaité. Cela crée parfois des rancœurs mais s'il est plus facile de dire oui ou de laisser faire, il est du devoir de premier magistrat de la commune de dire non et de l'assumer.

Etre à l'écoute et tenir compte des suggestions et des propositions pour les étudier est important et fait avancer, et cela a toujours été notre volonté.

Je vous souhaite ainsi que tous les membres du conseil municipal et du CCAS des fêtes de fin d'année pleine de joies et de douceur.

Martine PANTIC

Informations de la mairie

ELECTIONS

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu les **dimanches 23 et 30 mars 2014**. Vous voterez, par le même bulletin de vote vos conseillers municipaux et vos conseillers communautaires. Dans notre commune, nous voterons selon le scrutin majoritaire plurinominal à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste ou à titre individuel, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs (panachage). Le panachage consiste à rayer un nom sur une liste et éventuellement le remplacer par un autre.

Attention nouveauté : tout candidat, à partir de maintenant, doit être inscrit en préfecture pour que le vote soit valable. Vous devez donc contrôler ce point.

Elections européennes

Les élections européennes sont fixées au **25 mai 2014**.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013 à minuit.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et en règle avec le recensement militaire (vérifier ce point en mairie). En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt). L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie, avant le 31 décembre 2013 aux heures d'ouverture de votre mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité ou permis de conduire) et d'un justificatif de domicile (facture récente EDF, téléphone, quittance de loyer etc.). Il est possible également de fournir des pièces prouvant que vous êtes inscrit pour la cinquième année consécutive au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à cette condition.

nota : Le formulaire d'inscription est disponible soit à la mairie soit peut être obtenu par internet à l'adresse ci-dessous.

Adresse : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>

Toutes ces pièces doivent parvenir à la mairie avant le 31 décembre 2013. Anticipez les délais de courrier.

COMMUNIQUE DE LA CNAV

Pour les assurés ayant un accès internet

L'Assurance retraite met en place un site spécial « réforme des retraites » en

s'adressant en priorité aux assurés relevant du régime général, soit 17,8 millions de cotisants et plus de 13,2 millions de retraités.

Ce nouveau site est accessible depuis l'espace « réforme » de www.lassuranceretraite.fr, mis à disposition dès le 21 août dernier, pour favoriser l'accès à l'actualité sur la réforme des retraites.

- ❖ Sur www.reforme.lassuranceretraite.fr, sont détaillés :
- ❖ les principales mesures
- ❖ les questions/réponses les plus fréquentes
- ❖ les dernières actualités
- ❖ le calendrier de la réforme
- ❖ et des liens vers les pages du site www.lassuranceretraite.fr pour compléter l'information et mieux comprendre la législation en vigueur.

Nous nous sommes connectés à ce site qui est très intéressant et propose de multiples services pour les retraités. Y créer un compte paraît indispensable.

DENEIGEMENT

L'hiver est déjà là. La neige pas encore. La communauté de commune **Vexin-Val-de-Seine** nous assurera à l'avenir le déneigement de voiries principales de communes et ce hors périodes scolaires. Elle dispose pour cela de plusieurs lames de déneigement, équipements montés sur des tracteurs appartenant à des cultivateurs, ces derniers assurant le déneigement sous contrat et moyennant rétribution évidemment. Les riverains, s'ils le peuvent, rechercheront une place pour leurs véhicules propre à faciliter au maximum le travail des engins qui sont très encombrants (largeur des lames : 3 mètres). Les voiries secondaires de la commune seront par contre déneigées avec nos moyens propres.

La résidence Elisabeth Maupoil

La commune et Val d'Oise Habitat, organisme dépendant du Conseil général du Val d'Oise, ont décidé de réhabiliter la maison située au 36 bis, rue du Parc et 2, sente de la Carrière.

Cette maison anciennement propriété du Château de la Bucherie et de Madame MAUPOIL a été vendue en deux lots qui ont connus des sorts divers.

La commune a acheté le lot sente de la carrière, cette maison squattée pendant de nombreuses années était dans un état de délabrement important. Les frais de réhabilitation étant trop élevés, il a été décidé de conclure un bail emphytéotique de 50 ans avec Val d'Oise Habitat.

Val d'Oise habitat ayant acheté le lot rue du Parc, la propriété a été réaménagée en quatre logements et une salle communale.

Les appartements :

Les logements sont gérés par Val d'Oise Habitat selon les règles applicables aux logements sociaux en fonction de leur classement et des revenus des locataires. Deux logements type F4, l'un sente de la carrière avec une mezzanine classé PLUS (ressources

moyennes), l'autre rue du Parc classé PLAI (ressources modestes), deux logements type F2 classés un PLAI et l'autre PLUS correspondant au 1% patronal (Proclia)



Nous pouvons proposer des futurs locataires pour les deux F4, leurs dossiers sont examinés et retenus s'ils correspondent aux normes en vigueur. Cela permet à des habitants souhaitant rester en milieu rural de trouver des locations à des prix moins élevés que dans le privé. Toutefois, vivre en milieu rural implique aussi des contraintes liées aux transports et à l'absence de commerce dont il faut tenir

compte.

La salle communale :

Elle est située sente de la carrière, elle accueillera les activités des associations communales, AJCS pour la bibliothèque, l'Association pour l'église et le CCAS.

Sa situation au milieu des appartements et sa taille (34 m²) font qu'elle ne sera pas louée aux habitants et que les activités n'auront lieu qu'en journée et uniquement dans le cadre associatif.

Une convention d'utilisation sera signée avec les associations concernées.



Salle municipale : Bibliothèque



Nous avons souhaité que cette maison prenne le nom de résidence Elisabeth Maupoil, épouse de Bernard Maupoil (voir la biographie de ce celui-ci ci-dessous), qui la possédait jadis et qui fut, de 1957 à 1994, la propriétaire du château.

Cette résidence était un restaurant qui portait le nom de la Bûcherie, nom repris pour le château.

Fin de travaux : Enduit du pignon sud

Qui était Bernard MAUPOIL

Issu d'une famille de magistrats (petit-fils de Garde des Sceaux, fils de préfet, neveu de ministre), Bernard MAUPOIL est né à Paris le 17 novembre 1906. Ses origines sociales auraient dû tout naturellement le prédisposer à perpétuer les valeurs de la grande bourgeoisie. Mais considérant les options qu'il adoptera tout au long de sa vie, on peut sans hésitation estimer que Bernard MAUPOIL a, incontestablement, « trahi » sa classe ...

- ❖ Etudiant en droit et lettres. Élève de l'École Coloniale.
- ❖ Administrateur des colonies (Dahomey, Sénégal, Guinée française, etc.).
- ❖ Parallèlement, études d'ethnologie : élève du professeur Mauss. Choqué par la violence de la colonisation, l'injustice, B. Maupoil se passionne pour la connaissance et la compréhension des peuples qu'il côtoie.
- ❖ Dénonce de nombreux scandales. Mais, fonctionnaire, il ne peut signer dans certaines publications accusant le colonialisme, telle « le chancre du Niger » (Pierre Hébrard).
- ❖ Ennemi du franquisme, il apporte une aide active aux républicains espagnols.
- ❖ À l'occasion de la tentative échouée de Charles de Gaulle à Dakar, il est compromis aux yeux des autorités de Vichy. L'Administration a désormais inscrit Bernard Maupoil sur sa liste noire.
- ❖ Il demande à être mis en disponibilité sans solde, et rentre en France.
- ❖ Outre la thèse qu'il prépare, thèse de doctorat d'Etat sur la géomancie au Dahomey, il se consacre entièrement à la lutte contre l'occupation, entre dans les forces françaises libres, organise et anime le réseau Cahors-Asturies.
- ❖ Dénoncé et livré à la Gestapo par des français (Fresnes, Compiègne).

Bernard MAUPOIL est né à Paris le 17 novembre 1906 d'une famille de magistrats. Son père, Marcel MAUPOIL, est préfet. Son grand-père maternel, Ernest VALLÉ est garde des Sceaux. Ses oncles sont ministre, sénateur. Les origines sociales de Bernard MAUPOIL le destinent donc tout naturellement à devenir lui-même commis de l'Etat, reprenant le flambeau familial et perpétuant logiquement les valeurs de la grande bourgeoisie dont il est issu. Mais il quittera très vite cette voie toute tracée, « trahissant » ainsi sa classe. Et cet écart irréversible - et impardonnable pour ses ennemis - lui coûtera la vie ... Etudiant en droit et lettres, Bernard MAUPOIL devient élève de l'Ecole Coloniale, conformément aux vœux parentaux. Cette formation le conduit à devenir administrateur des colonies – Dahomey, Sénégal, Guinée française ... Passionné par l'ethnologie, qu'il étudie avec le professeur Mauss, il prend très vite conscience, dès le début de sa fonction d'administrateur, des méfaits du colonialisme, de l'injustice et de la violence qu'il exerce sur des peuples que Bernard MAUPOIL veut comprendre et respecter. L'homme de cœur ne peut supporter les exactions dont il est le témoin, l'imbécillité d'une administration qui les permet. Bernard MAUPOIL dénonce ainsi plusieurs scandales, dont celui de l'Office du Niger, notamment par un article, « Le chancre du Niger », paru dans une publication accusant le colonialisme, et signé de Pierre Hérbart – la fonction de Bernard MAUPOIL ne lui permettant pas d'apposer son nom à un tel réquisitoire ... Ses nombreuses prises de position font que Bernard MAUPOIL est très mal noté par l'administration. Il est définitivement compromis – l'on peut même ajouter : condamné – par le soutien qu'il apporte à la tentative échouée de libération menée par Charles de GAULLE à Dakar. L'administration de Vichy inscrit le nom de Bernard MAUPOIL sur sa liste noire. Bernard MAUPOIL demande sa disponibilité sans solde et rentre en France. Ennemi du fascisme – il apporta une aide active aux républicains espagnols contre le franquisme – il se jette désormais dans la lutte contre l'occupation allemande. Sa passion de l'ethnologie le conduit parallèlement à préparer une thèse d'Etat sur *la géomancie au Dahomey*. La résistance l'accapare totalement. Il entre dans les forces françaises libres, organise et anime le réseau Cahors-Asturies. Mais Vichy et son administration n'ont pas oublié Bernard MAUPOIL, le poursuivant jusqu'à sa mort : des fascistes français le dénoncent et le livrent à la Gestapo. Détenu à Fresnes puis Compiègne, il est déporté en juillet 1944 (cf. « Le train de la mort », livre de Christian Bernadac). Bernard MAUPOIL est mort en décembre 1944 à Hersbruck – commando du camp nazi de Dachau. A été décoré à titre posthume de la Légion d'Honneur, de la médaille militaire au titre de la Résistance, et de la médaille de la Résistance. Sa thèse de doctorat d'Etat sur *la géomancie au Dahomey*, que Bernard MAUPOIL termina au moment de son arrestation, a été soutenue par le professeur Marcel

GRIAUL. L'Institut d'Ethnologie l'a éditée, puis rééditée.



Cliché A. Bertran, édit., Mantes

SAINT-CYR-EN-ARTHIES. - Le Château

Château il y a 100 ans

Cette bibliographie est publiée avec l'aimable autorisation de Monsieur Joly secrétaire général du Centre International de la langue Française

Travaux

L'année 2013 a été riche en travaux : Entretien des voiries, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques rue du coteau et sente des basses grouettes, réalisation de vitraux à l'église, mise en sécurité de la sortie de l'école, réalisation d'un caniveau d'évacuation route de la vallée du Roy, accès handicapés à la maison de la sente.

TRAVAUX DE VOIRIE

Réfection du CV1

La chaussée du CV1 étant encaissée sur sa partie horizontale et présentant des points bas en rives, il se formait des flaques d'eau gênantes pour la circulation lors de fortes pluies. Les travaux ont eu pour but de faire le nécessaire pour réduire cet inconvénient. Les points bas ont donc été rechargés par la société ATC TP.

Coût de l'opération : 14788 € dont 9367 € à la charge de la commune

Subvention du conseil général : 5421 €

Réduction des nids de poule



Comme l'an passé nous avons utilisé la méthode qui consiste à boucher les nids de poule en une seule passe à l'aide d'un camion spécialement équipé à cet effet. Cette machine nettoie à l'air comprimé les trous, et apporte goudron et gravier nécessaires avant de faire un compactage local en roulant sur la zone traitée. Les déboires de l'an passé ne se sont pas manifestés (quantités importantes de gravier libre) car nous avons fait l'opération à une époque plus propice à ce genre de traitement.

Caniveau de la vallée du Roy

Il s'agissait là d'évacuer l'eau de pluie stagnante d'un point bas de cette voirie, cette eau provoquant la détérioration de la couche de roulement.

Coût de cette réalisation : 4401 € entièrement à la charge de la commune.

Trottoir rue du coteau

Afin de protéger des infiltrations une habitation de cette rue, nous avons dû réaliser un élément de trottoir en béton pour boucher des fissures.

Coût de l'opération : 1524 € entièrement à la charge de la commune.



ECOLE

Sécurisation de l'entrée de l'école



Afin de sécuriser les entrées et les sorties de l'école, nous avons effectué les travaux décrits dans notre précédent numéro. La chaussée, au droit de l'entrée de l'école, a ainsi été rétrécie à la largeur nécessaire au passage du car de ramassage afin que, pendant l'accès des enfants au véhicule, aucune automobile ne puisse passer, préservant ainsi la sécurité des élèves.

Le coût de ces travaux a été de 40264 € dont 23760 € à la charge de la commune ; le conseil général du val d'Oise nous a

accordé une subvention de 16505 €

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES



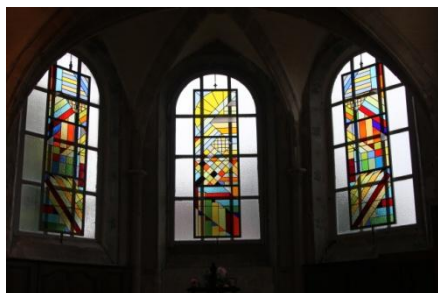
Le programme d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques s'est poursuivi dans la rue du coteau et son prolongement la sente des basses grouettes. L'opération était urgente certains poteaux situés en bordure du champ de la zone des grouettes menaçaient de se coucher. Commencé en mai le programme s'est terminé dernièrement par les derniers branchements téléphoniques. Les travaux ont consisté à enfouir les lignes aériennes, à remplacer les lampadaires de la rue du

coteau ainsi qu'en ajouter deux sur le CV5. Reste actuellement à enlever les poteaux qui ne servent plus à rien ce qui devrait être fait incessamment.

Le cout de l'opération pour la commune est de 37000 € TTC

L'EGLISE

Vitraux du chœur



Le chœur de l'église a été équipé de nouveaux vitraux œuvre de mesdames Martine Dupetit et Thérèse Aupaix suivant des dessins offerts par Marie Hénon de Prévost.

Vie pratique

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBANTS

Pour l'année 2014 Les objets encombrants seront enlevés aux dates ci-dessous

Village	Route de Vienne
Mardi 21 janvier 2014	Jeudi 9 janvier 2014
Mercredi 23 avril 2014	Mardi 22 avril 2014
Jeudi 23 octobre 2014	Mardi 2 septembre 2014

La collecte des objets est limitée à 1 m³ par habitation. Ils doivent être sortis **la veille au soir du jour de ramassage**. Attention certains déchets ne sont pas admis lors de ces collectes ; ce sont :

- Les objets dont le poids excède 50 kg
- Les objets dont les dimensions sont supérieures 1,75×1,50×0,50 mètre
- Les gravats
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les produits explosifs (ex : bouteilles de gaz)
- Les produits toxiques (batteries et piles, pots de peinture, huiles, produits de traitements agricoles, futs contenant des substances inconnues)
- Les déchets verts et les souches d'arbres
- Les objets qui ne sont pas des déchets ménagers tels que des machines industrielles, des moteurs, de grosses pièces mécaniques etc.

Carnet rose

NAISSANCES :

LEROY Thimothé né le 27 janvier 2013

CAYRE Madeleine née le 10 mars 2013

SANGIERAT Lou-Anne, née 7 juillet 2013

MARZOCCHI Gabriel né le 4 octobre 2013

MARIAGE

FRANCART Ludvine et Gregory ROERO de CORTANZE mariage du 28 septembre 2013

Nous adressons, à toutes et à tous, tous nos vœux de bonheur.



Le château

Le château, notre château renaît. Sous l'impulsion des nouveaux propriétaires qui y ont travaillé d'arrache-pied, le voilà prêt pour une nouvelle vie. Depuis un peu plus de deux mois notre commune héberge donc un hôtel de classe qui recevra les nombreux visiteurs, friands de notre belle région du Vexin.

Les demeures naissent, végètent quelquefois, ont leurs périodes glorieuses et finissent par disparaître. La date de naissance du château de Saint-Cyr n'est pas connue. En 1091, **Raoul de Saint-Cyr** le possède ainsi qu'une grande partie des terres. Au XIV^{ème} siècle, un château est édifié en face de l'actuelle bâtisse. Au XVIII^{ème} **la famille de Sailly** construit un château à l'emplacement de l'actuel. Le 13 octobre 1764 la propriété est sérieusement endommagée par un violent orage qui fait tomber les murs du parc et provoque des infiltrations de boue dans le château. En 1808 **le Comte de Slade**, dont trois représentants de sa famille sont inhumés dans notre cimetière, achète le domaine. En 1850, la propriété est achetée par **Monsieur Firmin-Didot** qui apportera de multiples améliorations au domaine et au château. Des agrandissements et embellissements sont faits : bibliothèque, aile ajoutée au château, création du parc par **Barillet-Deschamps**. La seconde guerre mondiale fut très dommageable pour la propriété. Le château servit de quartier général au Général Speidel. Les dommages par faits de guerre et par défaut d'entretien ont été importants. De surcroît, après la guerre le château est resté ouvert à tous vents. Les pilliers sont à l'ouvrage. Le vent et les intempéries font leur œuvre. Le château petit à petit va vers la ruine. En 1957 **Madame Elisabeth Maupoil**, d'origine russe, épouse de monsieur **Bernard Maupoil** (voir sa bibliographie page 6) l'achète et entreprend de le faire vivre de nouveau. Sous sa houlette des séminaires d'entreprises y sont organisés, un centre d'équitation prend place ainsi qu'un restaurant rue du parc. Nous pouvons dire aujourd'hui qu'elle est la sauveuse du château de Saint-Cyr-en-Arthies. Les années passent. En 1994 **Madame Maupoil** décède. N'ayant pas d'héritier, elle lègue le domaine au **Conseil International de la Langue Française** dont le secrétaire général est **Monsieur Hubert Joly**. Ce dernier, passionné d'histoire et de belles choses poursuit l'entreprise de rénovation d'**Elisabeth Maupoil** et l'hébergement des séminaires d'entreprises. Cependant cette activité ne permet pas d'assurer l'équilibre financier de l'entreprise. En 2010 le Centre International de la Langue Française revend la propriété à **Monsieur et Madame Dautelle** qui entreprennent activement la reconversion du domaine en hôtel (voir page 12).

Aujourd'hui notre château n'a peut-être pas encore retrouvé le lustre de ses années de gloire, le parc n'a peut-être pas encore le charme de la période FIRMIN-DIDOT, mais nous avons confiance dans la détermination des actuels propriétaires.



Chers Saint-Cyriens,

Il nous aura fallu près de 33 000 heures de travail acharné pour pouvoir faire revivre le château de la bûcherie. Cent trente personnes (certains du village), amis, famille, auto-entrepreneurs et entreprises diverses auront participé pendant trois ans à ce vaste chantier.

Même si le temps manque pour nous rapproché de vous, le village de Saint-Cyr-en-Arthies est et sera partie prenante dans le projet de la Bûcherie.

Pour que nous comprenions davantage le domaine nous avons cherché et retrouvé des descendants FIRMIN-DIDOT qui ont vécu sur le site. Toute personne qui pourrait apporter une connaissance, un savoir sur le site sera toujours la bienvenue pour nous aider à recouvrer l'ambiance du XIX^{ème} siècle.

Nous continuons de reprendre la réfection de tout ouvrage en conservant tout ce qui pourra l'être. Actuellement les murs d'enceinte sont la cible de nos préoccupations avec les écoulements du ru. Le bulletin bimensuel qui « trace » cette aventure est disponible en mairie.

Les premières brochures présentant l'hôtel sont aussi proposées à la mairie ; nous ne pouvons actuellement pas encore en donner à tous. Les sacs AUCHAN arboreront bientôt la photo du château de la Bûcherie et des panneaux de signalisation guideront les clients de l'hôtel vers notre beau village de Saint-Cyr-en-Arthies.

Merci à ceux qui feront connaître l'hôtel et le château pour lequel nous ne ménageons pas notre énergie à l'embellir et le faire renaître pour qu'il devienne un point de fierté et de valorisation pour chacun d'entre nous

Bien cordialement

Benoît et Patricia DAUTELLE

Associations.

POUR L'ÉGLISE DE SAINT-CYR



L'Association "Pour l'église de Saint Cyr", créée en 2008, se donne pour but la conservation du patrimoine architectural et historique qu'est l'église de Saint-Cyr-en-Arthies. Elle organise des manifestations culturelles et religieuses autorisées par le diocèse de Pontoise. Notre église a ainsi repris vie, avec l'apport de nombreux bénévoles, et s'est enrichie, comme une maison vivante, en mobilier restauré, en dons et en créations.

- ❖ Ainsi l'association des Amis de l'Orgue nous a fourni un orgue adapté à la musique de la Renaissance, et nous organisons des concerts à l'occasion de la fête de saint Cyr martyr, le 16 juin.
- ❖ Le 16 juin 2012, Mgr Riocreux, évêque de Pontoise, est venu bénir les premières créations de l'atelier de vitrail monté à Saint-Cyr par l'association.
- ❖ Le 15 septembre 2013, le triptyque "La lumière de Dieu", vitrail de l'artiste belge et saint-cyrienne Marie Hémon réalisé par Thérèse Aupaix et Martine Dupetit, a été présenté au public.
- ❖ L'association a publié un guide historique centré sur les 14 villages de l'Arthies, *La Roche Guyon et le Pays d'Arthies, une histoire spirituelle*, aux éditions Alfabarre.
- ❖ Chaque année, pour les Journées du Patrimoine, nous présentons une exposition.
- ❖ Dans le cadre de l'association, les enfants et les comédiens amateurs du village font revivre les plus belles traditions chrétiennes: Crèche vivante à Noël, Mystère de la Semaine Sainte à Pâques.
- ❖ Nous sommes à la disposition des visiteurs pour leur montrer les trésors de notre église, et faire des projets ensemble.

LES FETES DE FIN D'ANNEE

Le CCAS, les associations « AJCS » et « Pour l'église de St Cyr » organiseront la fête de Noël pour nos enfants le samedi 14 décembre 2013 :

- ❖ A 15 heures à l'église aura lieu la crèche vivante
- ❖ A 16 heures 30 à la salle municipale le Père Noël accueillera les enfants pour l'arbre de Noël.
- ❖ Il y aura ensuite un spectacle avec le clown PIPO et ses démonstrations de magie.
- ❖ Un gouter sera servi ensuite.



REPAS DU CCAS

Les aînés sont invités par le CCAS au un déjeuner au Château de la Bûcherie le Dimanche 19 janvier 2014.

Informations diverses

ESPACES INFO-ENERGIE

Soutenus par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le Parc Naturel Régional du Vexin français (PNR) a mis en place une permanence Info-Energie. L'objectif est de répondre aux questions des particuliers sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les conseillers reçoivent et informent le public gratuitement et de manière indépendante à la maison du parc à Théméricourt, le dernier mardi de chaque mois, de 14 heures à 18 heures (sauf exception : voir tableau ci-dessous et sur rendez-vous).

Cette permanence s'adresse à tout particulier ayant un projet de construction, de rénovation ou souhaitant simplement faire des économies d'énergie à son domicile. Les conseillers étudient, à partir des informations fournies sur l'habitation concernée, les caractéristiques du mode de chauffage, la qualité de l'isolation et réalisent des évaluations simplifiées de la consommation d'énergie du foyer en question aux fins de conseiller le particulier sur son projet. Ainsi son apportées les réponses sur :

- Comment isoler son logement (matériaux à utiliser, épaisseur....)
- Quel type de chauffage est le mieux adapté pour le logement (gaz, bois, fuel, électrique....) ;
- Comment réduire ses factures d'énergie ;
- Comment financer son projet ;
- Etc.....

Les conseillers ne se déplacent pas aux domiciles des particuliers. Aussi lors des rendez-vous il est indispensable d'amener avec soi les plans de la construction ainsi que des photos, les devis du projet

LE SMIRTOM COMMUNIQUE

Bien que la collecte des étrennes ne soit pas une démarche à l'initiative du SMIRTOM du Vexin, nous vous informons du dispositif mis en place afin de limiter les fraudes (faux éboueurs). Les équipages de la Société SEPUR ont débuté la collecte des étrennes semaine 45. Nous vous recommandons à de réclamer des justificatifs à toute personne se présentant pour les étrennes. Ainsi, les équipages de la Société SEPUR auront en leur possession une fiche de paie récente (moins de trois mois) ou une attestation de travail portant le logo de la Société. Le SMIRTOM du Vexin décline toute responsabilité concernant les incidents qui pourraient se produire avec les personnes se présentant pour les étrennes.

Cross de l'école



Comment contacter

<p>Mairie : tél et Fax : 01-34-78-14-52 Email : mairie.stcyrenarthies@wanadoo.fr Site internet : www.saint-cyr-en-arthies.fr Ouverture au public du secrétariat : Lundi : de 17 h à 18 h 30 Vendredi : de 17 h à 19 h 30</p>	<p>Poste de Vétheuil : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h Samedi : de 9h à 12h Tél. : 01 34 78 13 70 Fax. : 01 34 78 11 47</p>
<p>France télécom : 19, rue Gambetta Mantes la Jolie Tél. : 08-00-10-14-78 Service clients : 1014 SAV ligne : 1013 Site Internet : www.francetelecom.fr</p>	<p>Allo Urgences : Secours 112 SAMU : 15 Gendarmerie : 17 ou 01 34-46-88-88 en journée Pompiers : 18 C.H.V. Magny-en-Vexin : 01-34-79-44-45</p>
<p>EDF : Dépannage d'urgence : 08 10 33 30 95 Courrier : EDF service clients TSA 30666 Paris CEDEX 18 Site internet : www.edf.fr</p>	<p>Permanences gendarmerie mairie de Vétheuil : Les lundis, jeudis et vendredis de 10h à 12h Les mardis et samedis de 15h à 17h</p>
<p>Préfecture de Cergy : Adresse : Av. Bernard Hirsch 95000 CERGY-PONTOISE Ouverture : Accueil général : 9h à 17h – cartes grises et permis de conduire : 9h à 16h Téléphone : 08 21 80 30 95 Télécopie : 01 30 32 51 85 Email : courrier@val-doise.pref.gouv.fr Site internet : www.val-doise.pref.gouv.fr</p>	<p>Déchetterie de Limay : av. du val 78520 Limay Ouverture : lundi et du jeudi au vendredi de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h. Fermée les mardi et jours fériés Téléphone : 01 34 77 63 81 Site internet : smirtonduvexin.free.fr Courriel : smirton@smirtonduvexin.net</p>
<p>Allocations Familiales Permanences à la mairie de Magny le mercredi de 13h45 à 16h les semaines impaires</p>	<p>Conciliateur de justice : Monsieur Christian RIVOAL, permanence de 9h à 12h le 3^{ème} vendredi chaque mois sur rendez-vous ; Tél. : 01 34 67 03 28</p>
<p>CNAV Permanences à la mairie de Magny les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 et de 14h à 17h</p>	<p>Permanence emploi Centre de ressources multimédia 3, rue des Regards Magny en Vexin permanences les lundis et jeudis après-midi après 14 h 30 tél : 01 34 67 03 28</p>
<p>Permanences juridiques en mairie de Magny Permanences les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à 12h sur rendez-vous tél. : 01 34 67 03 28</p>	<p>Retraites complémentaires des salariés : ARRCO-AGIRC-IRCANTEC en mairie de Magny les matins des 1^{er} et 3^{ème} mardis sur rendez-vous ; Tél. : 0820 200 701</p>
<p>Assistance sociale : Mme Eudes Lafon Antenne de Magny-en-Vexin 3, rue Marcel Pagnol Tél : 01 34 67 16 10 Vos droits et démarches Site internet : service-public.fr</p>	<p>Planning familial : ☎ : 01 47 00 18 66 du lundi au vendredi de 12h à 19h Site internet : www.planning-familial.org Les appels sont strictement anonymes L'équipe qui vous écoute est constituée de professionnels</p>
<p>Veolia : Tél : 0 811 900 400</p>	<p>Association pour le couple et l'enfant en Val d'Oise ☎ 01 43 98 00 00</p>
<p>Centre Hospitalier du Vexin : Urgences : 01-34-79-44-45 38, rue Carnot Magny-en-Vexin</p>	<p>Centre de médiation familiale Espace rencontre ☎ 0130 32 46 62 Association Ile-de-France Médiation et Formation ☎ 06 31 10 71 11 Médiation Val d'Oise ☎ 01 34 15 17 50</p>
<p>Maison départementale de personnes handicapées Pôle Info Handicap Conseil général du Val d'Oise Bâtiment H Hôtel du département 2, av. du Parc 95032 Cergy Pontoise cedex ☎ 01 34 25 33 62 ou 0 800 300 701 (n° vert)</p>	<p>Téléassistance & Soutien psychologique ☎ 01 46 12 12 12 Site internet : www.valdoise.fr</p>
<p>Retraite Complémentaire, service de proximité CIRCAS: Régimes ARRCO, AGIRC, IRCANTEC Téléphone Conseiller : 0 820 200 189 (0,09 € TTC / mn) Responsable Bruno SECHET Tél. : 01 30 32 72 55 Fax : 01 30 32 26 13 Mail : bsechet@agirc-arrco.fr</p>	<p>Sécurité sociale (envoi des dossiers de remboursement) Assurance maladie du Val-d'Oise 95017 Cergy_Pontoise Cedex</p>